

PROGRAMME D'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE DES IMMEUBLES MUNICIPAUX

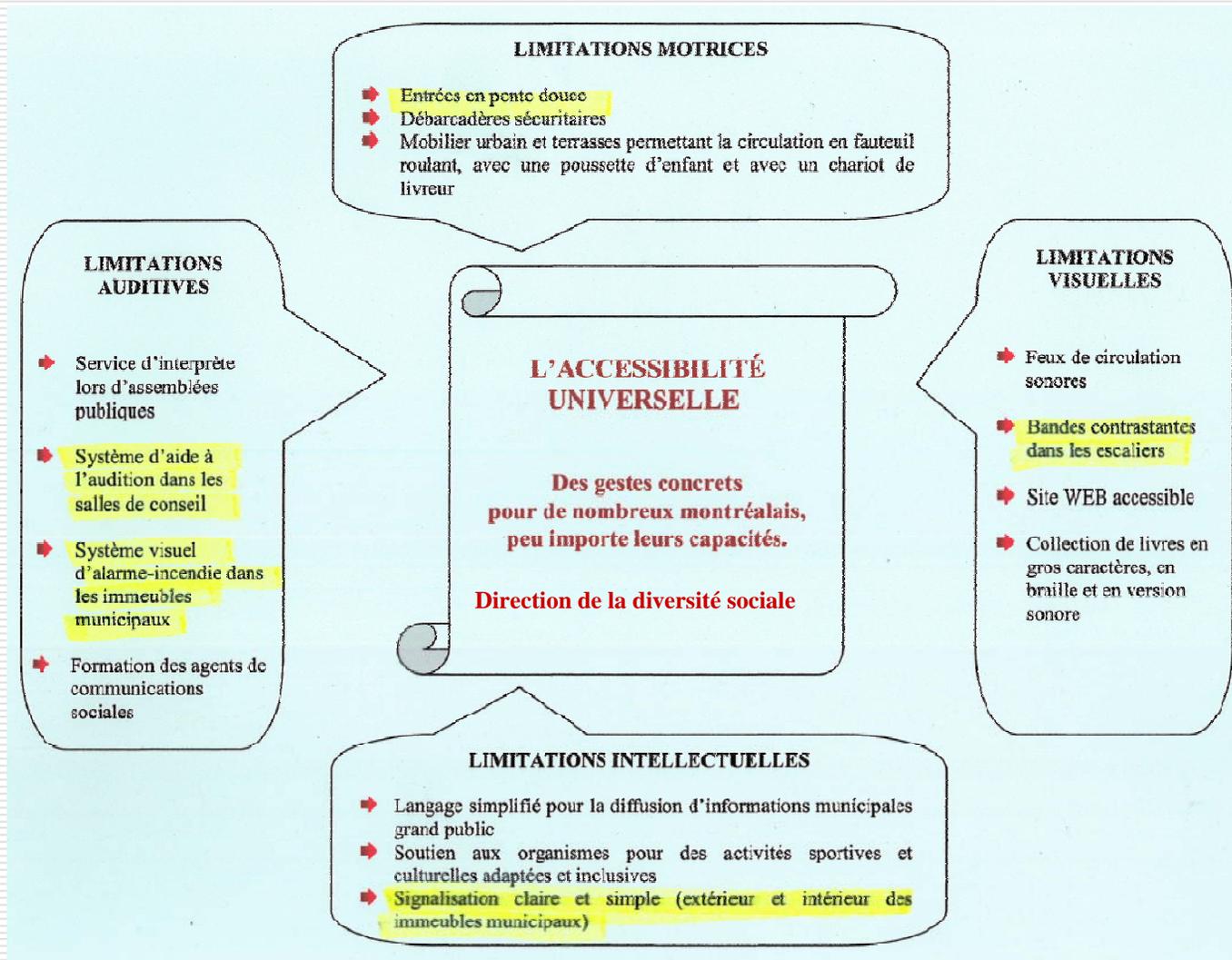


Le 22 janvier 2014

Direction des stratégies et transactions immobilières
Service de la concertation des arrondissements et des ressources matérielles

L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Les limitations



L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Les domaines d'intervention

	<p>COMMUNICATIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Répertoire inclusif d'activités ➤ Diffusion via le Publiphone ➤ AccèsSimple

	<p>EMPLOI</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Recrutement ciblé ➤ Mesures adaptées/entrevue et embauche ➤ Adaptation des postes de travail

	<p>IMMEUBLES</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Entrées en pente douce ➤ Comptoirs d'accueil accessibles ➤ Accessibilité aux piscines et pataugeoires

	<p>SPORTS-LOISIRS</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Programme municipal d'accompagnement ➤ Activités adaptées ➤ Soutien au Défi sportif

L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Une diversité de réponses offertes par les arrondissements et les services municipaux.

	<p>CULTURE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Diffusion d'œuvres d'artistes ayant des limitations ➤ Livres en versions adaptées

	<p>HABITATION</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Alarmes visuelles ➤ Logements sociaux en rez-de-chaussée accessibles ➤ Espaces communs accessibles

	<p>PARCS</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mobilier adapté ➤ Sentiers accessibles ➤ Éclairage sécuritaire

	<p>URBANISME</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Feux sonores ➤ Trottoirs sans obstacles ➤ Stationnements réservés

L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

La politique

- Adoption par le Comité exécutif le 1^{er} juin 2011 de la politique municipale d'accessibilité universelle

- 19/19 arrondissements ont adopté la politique sur une base volontaire

L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Les responsabilités

- Responsable du dossier de l'accessibilité universelle : Direction de la diversité sociale (DDS) M. Olivier Beausoleil, conseiller en développement communautaire
- 1 porteur de dossier par arrondissement, par service et/ou par direction
- Direction des stratégies et transactions immobilières (DSTI) : M. Gaétan Lefebvre, chef de division
- Rencontre annuelle des porteurs de dossier : Automne
- Bilan annuel publié : Fait état des réalisations de différentes unités d'affaires

L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

DSTI

Objectif :

- Tous les nouveaux immeubles municipaux sont accessibles universellement (arrondissements et services municipaux)
- Programme de soutien financier depuis 2006 et de mise à niveau de 2 M\$/année pour les immeubles existants
- Accessibilité universelle pour les immeubles et également pour les activités
- 1477 immeubles versus immeubles nécessitant l'accessibilité universelle :
 - L'hôtel de ville
 - Mairie d'arrondissement
 - Bibliothèques
 - Arénas
 - Piscines
 - Pataugeoires
 - Cours de services
 - Postes de police
 - Casernes
 - Stations de pompage
 - Usines d'épuration

De plus :

- Formation annuelle de la main d'œuvre de toutes les unités d'affaires
- Élaboration d'un guide

L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Programme du 2 M\$

Comité de pilotage

- 5 représentants des milieux associatifs :
Mme Marie Turcotte, Ex Aequo
Mme Lise Roche, Alterqo
Mme Cécile Plourde, FADOQ
M. Serge Poulin, ROPMM
- 1 représentants de la DDS
M. Olivier Beausoleil, conseiller en développement communautaire
- 2 représentants de la DSTI :
Mme Isabelle Lussier, chef de section
M. Paul De Vreeze, gestionnaire immobilier

Rôle du Comité

- Rencontres périodiques
- Élaboration de critères
- Lancement et encadrement des appels de projets
- Suivi des travaux
- Informations aux arrondissements et services municipaux
- Formation du personnel
- Élaboration d'un guide
- Aller au-delà des normes en accessibilité universelle
- Échéancier

L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Programme du 2 M\$

But :

- Mise à niveau pour des immeubles existants où aucune intervention majeure n'est prévue
- Ce n'est pas une source de financement

Budget

- Programme payé à 100 % par le central
- L'administration municipale consent 2 M\$/an
- Inclus au PTI de la DSTI
- **Comité de sélection :**
- Analyse et évaluation des projet soumis à la DSTI
- Choix des projets retenus
- Actuellement environ **50 %** des projets soumis par les arrondissements sont retenus pour réalisation

L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Programme du 2 M\$

Sommes consenties (en milliers \$)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Total 2006- 2012	2013	2014	2015	2016
Budget original	1 000	1 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	12 000	2 000	2 000	2 000	0
Dépense réelles	198	1 112	740	833	765	792	1729	6 169	À venir	À venir	À venir	0
	19,8 %	11,2%	37,0 %	41,7 %	38,2 %	39,6 %	86,5 %	51,41 %	À venir	À venir	À venir	0

L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Les projets par arrondissement 2006 à 2012

Répartition	Décaissement (dépenses réelles en milliers \$)									
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Total 2006-2012		
Ahuntsic-Cartierville			52,8	314,0	11,0	4,0	75,0	456,8	7%	
Anjou								-	0%	
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce			4,3	222,0	159,0	19,0	3,0	407,3	7%	
Lachine	3,0	125,0	184,9			25,0	211,0	548,9	9%	
LaSalle	3,0	80,0	2,3					85,3	1%	
Le Plateau Mont-Royal	3,0				77,0	16,0		96,0	2%	
Le Sud-Ouest		98,0	177,5	13,0	47,0	100,0	19,0	454,5	7%	
L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève	3,0	95,0				26,0	245,0	369,0	6%	
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve		319,0	26,0		155,0	143,0	276,0	919,0	15%	
Montréal-Nord	130,0		5,4					135,4	2%	
Outremont	3,0	60,0	140,0	77,9				280,9	5%	
Pierrefonds-Roxboro								-	0%	
Rivière-des-Praires-Pointe-aux-Trembles					79,0	116,0	30,0	225,0	4%	
Rosemont-La Petite-Patrie				10,0	1,0	5,0	(5,0)	11,0	0%	
Saint-Laurent						134,0	3,0	137,0	2%	
Saint-Léonard						21,0	204,0	225,0	4%	
Verdun								-	0%	
Ville-Marie		3,0		31,0	77,0	107,0		218,0	4%	
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension				133,0	96,0	57,0	647,0	933,0	15%	
Ville centre		330,0	104,0					434,0	7%	
Divers	53,0	2,0	42,9	32,1	63,0	19,0	21,0	233,0	4%	
TOTAL	198,0	1 112,0	740,0	833,0	765,0	792,0	1 729,0	6 169,0	100%	

L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Les projets par arrondissement 2013 à 2016 (projeté)

Répartition	Dépenses projetées (en milliers \$)						
	2013	2014	2015	2016	Total 2013-2016		
Ahuntsic-Cartierville	677,9	55,2			733,0	9%	
Anjou	34,0	306,9			340,9	4%	
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce					-	0%	
Lachine					-	0%	
LaSalle					-	0%	
Le Plateau Mont-Royal			498,0		498,0	6%	
Le Sud-Ouest	757,9	100,0			857,9	10%	
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève			244,0		244,0	3%	
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve		249,0			249,0	3%	
Montréal-Nord			186,1		186,1	2%	
Outremont		301,8			301,8	4%	
Pierrefonds-Roxboro					-	0%	
Rivière-des-Praires–Pointe-aux-Trembles	746,5		499,1		1 245,5	15%	
Rosemont–La Petite-Patrie		612,1	537,6		1 149,7	14%	
Saint-Laurent	10,0	664,3	270,0		944,3	11%	
Saint-Léonard	26,0	-	528,6		554,6	7%	
Verdun		132,8			132,8	2%	
Ville-Marie					-	0%	
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension		501,6	530,0		1 031,6	12%	
Ville centre					-	0%	
Divers					-	0%	
TOTAL	2 252,2	2 923,5	3 293,4	0,0	8 469,1	100%	

L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Volet 8

- Décembre 2012 : Appel de propositions auprès des arrondissements et des services municipaux
- Février 2013 : Session d'information
- Février 2013 : Remise des propositions
- Février 2013 – mars 2014 : Vérification technique
- Mars 2013 : Présentation des projets par les arrondissements et les services municipaux
- Avril – juin 2013 : Sélection des projets retenus (par le comité de sélection)
- Mai 2013 : Formation
- Août 2013 : Réponse aux arrondissements et aux services municipaux
- Septembre à décembre 2013 : Approbation du CE
- 2014 et 2015 : Plans, devis, mise en œuvre des projets

L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Volet 8

- Projets soumis : 11 arrondissements touchant 23 immeubles
- Projets retenus au Volet 8 : 8 arrondissements touchant 11 immeubles
- Projets retenus pour le prochain appel de projet : 1 arrondissement touchant 2 immeubles
- Projets non retenus : 2 arrondissements touchant 5 immeubles
- Projets non retenus pour réflexion incomplète (garde le statut prioritaire durant une année pour qu'ils soient soumis de nouveau) : 5 arrondissements touchant 5 immeubles

L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Recommandations

- Approuver le sommaire décisionnel (1132124002) concernant les projets recommandés dans le cadre de l'appel de projets – Volet 8

- Prévoir 2 M\$ au PTI 2016

MERCI !